



pHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

Tous acteurs **contre le harcèlement**

« Le programme pHARe : un plan de prévention à destination des écoles et des établissements pour circonscrire au plus tôt toute situation de harcèlement ou de cyberharcèlement. »



Une communauté protectrice engagée pour lutter contre le harcèlement :

- des équipes formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des ambassadeurs élèves qui sont acteurs de la prévention et lanceurs d'alertes ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés et impliqués dans la démarche.

+ Chaque école / établissement rédige et met en œuvre un protocole pour prévenir et traiter chaque situation de harcèlement.



Parents, vous aussi vous avez un rôle à jouer !

Votre enfant est ou semble impliqué dans une situation de harcèlement ?



**Parlez-en immédiatement avec
un adulte de l'école,
du collège ou du lycée**

- Votre alerte sera transmise au directeur de l'école ou au chef d'établissement
- Elle sera traitée et suivie dans le cadre du protocole pHARe mis en place dans l'établissement



Appelez les numéros nationaux gratuits

30 18 harcèlement
et cyber-harcèlement

31 14 prévention du suicide

119 toute forme de violence
sur mineur

**Ligne directe pour contacter l'équipe
académique de lutte contre le harcèlement**

05 16 52 63 66

NON AU HARCÈLEMENT